

Rennes, le 27 mars 2020



Communiqué du SNUITAM-FSU

Les agents du Ministère de l'Intérieur de tous secteurs d'activités sont très sollicités (Préfecture, Police...)

Pour permettre au plus grand nombre d'agents de disposer de moyens adaptés à la situation, le Ministère s'est employé à accélérer le déploiement des dispositifs de télétravail sécurisés lorsque cela était possible. Les systèmes de visioconférence sont renforcés et augmentés.

Dans les Préfectures, et autres services du Ministère de l'intérieur (Commission du contentieux du stationnement payant...) les agents ne pouvant bénéficier de ce dispositif ont été positionnés en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Il n'y a plus d'accueil du public dans l'ensemble des Préfectures. La plupart des services fonctionnent désormais en mode dégradé, hormis les services impérieux comme les DIDNSIC (Direction Interministérielle départementale du numérique et des systèmes d'information et de communication), cabinets, cellules de crise, les services funéraires... qui fonctionnent presque normalement dans le respect du Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Les services pour les étrangers des préfectures fonctionnent prioritairement pour les urgences.

Certains agents confinés à domicile en zone rurales sont confrontés à des problèmes liés aux infrastructures d'accès à internet et d'une absence de matériel informatique ce qui limite le télétravail.

Les services de police sont quant à eux très sollicités, sans moyens de protections, les agents doivent faire respecter le confinement afin de ralentir la propagation du virus mais ils doivent également gérer les missions de Police Secours (interventions pour donner suite à des appels du 17, pour des différends, bagarres...).

Tous les services et les personnels des commissariats étant mis à contribution.

Par manque d'effectifs dans certains services, et à cause de la priorisation des missions pour faire respecter le confinement, on peut craindre une augmentation des difficultés à intervenir sur certaines des missions liées par exemple aux violences faites aux femmes et aux enfants.

Si quelques agents ont été placés en ASA (*garde d'enfants*, ...) ou en maladie, l'absence de matériel de protection (*gants, masques*...) et de dépistage systématique du **Covid-19** pour les personnels en première ligne est dommageable pour l'ensemble des services de la police nationale.

Il en résulte des fermetures de services entiers (400 agents de la Brigade des réseaux ferrés), suite à des personnels malades qui ont été testés positifs au **Covid-19**.

Dans plusieurs commissariats des policiers sont confinés par suspicion d'être infectés mais n'ont pas accès au dépistage.

Pour éviter la propagation de l'épidémie, nous demandons que tous les personnels en contact avec la population soient dotés de moyens de protections (Masques, gants ...) et des manuels d'utilisations qui vont avec.

Dans leur intérêt et dans celui de la population tout entière, le SNUITAM FSU demande qu'un dépistage préventif du Coronavirus soit effectué sur l'ensemble des personnels en priorisant les effectifs intervenants sur la voie publique afin de s'assurer qu'ils n'en soient pas porteurs sans le savoir.